

**GUIDE
DES PROGRAMMES
DE SUBVENTIONS
SALARIALES**

CE DOCUMENT A ÉTÉ PRODUIT PAR :

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE COATICOOK
JANVIER 2008**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
OBJECTIF CARRIÈRE.....	4
Stage dans le domaine du logiciel.....	5
Stage du Conseil des ressources humaines en biotechnologie	6
Stage de l'industrie du vêtement	7
Programme jeunesse Canada au travail.....	8
Service Écojeunesse	11
Programme Horizons Sciences d'Environnement Canada.....	12
Programme de stages en sciences et technologie.....	13
Programme d'internat en sciences et technologie aquacole.....	14
CONNEXION COMPÉTENCES	15
EXPÉRIENCE EMPLOI ÉTÉ.....	16
Volet Placement Carrière-Été	16
Fonds étudiant solidarité travail du Québec.....	17
Programme Jeunesse Canada au travail	18
CONCLUSION	21

INTRODUCTION

Dans notre société, le travail occupe une place importante dans la vie de la plupart des gens. Par contre, comme nous le savons tous il n'est pas toujours facile de décrocher son premier emploi. Il ne faut pas oublier que malgré les études, l'expérience de travail demeure en soi un passeport essentiel à l'insertion socioprofessionnelle.

De plus, il n'est pas toujours évident pour un dirigeant d'entreprise d'avoir les sommes nécessaires à l'embauche d'un nouvel employé. Pour ce faire, il existe une multitude de programmes permettant aux employeurs de recevoir une aide financière pour embaucher des étudiants ou encore des jeunes diplômés. Par ce présent document, nous voulons avant tout, vous faire un portrait des divers programmes auxquels vous pouvez vous prévaloir en tant qu'employeur, et ce, selon la mission de votre entreprise.

De ce fait, nous avons élaboré, pour une quatrième année, un guide qui vous permettra, en tant qu'employeur, de prendre connaissance des différents programmes mis en place pour favoriser l'embauche d'étudiants ou de nouveaux diplômés. Nous espérons que vous aurez le goût de partager votre expérience professionnelle avec un jeune tout en lui donnant l'opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances. De plus, ces personnes pourront apporter un dynamisme nouveau à votre entreprise tout en leur permettant d'acquérir des expériences qui leur seront sans doute d'une grande utilité dans un avenir rapproché.

L'un de nos objectifs est de vous faire découvrir des organisations avec lesquelles vous pouvez prendre contact pour recevoir une aide financière tout en favorisant l'embauche d'étudiants ou de nouveaux diplômés.

En d'autres mots, les renseignements fournis se veulent une source de référence tout en étant un outil auquel vous pouvez avoir recours tout au long de l'année, quels que soient vos projets. Par contre, il est important que vous vérifiiez si les fonds sont toujours disponibles auprès de l'organisation responsable du programme au moment où vous décidez de soumettre une demande.

Finalement, une mise à jour sera effectuée annuellement par le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook pour vous permettre en tant qu'employeur d'être à l'affût des nouveaux programmes d'aide financière et de leurs modalités pour y avoir accès.

Bonne lecture !

LES PROGRAMMES DE LA STRATÉGIE EMPLOI JEUNESSE

Le gouvernement canadien offre par le biais des programmes de la Stratégie Emploi Jeunesse, les 3 programmes suivants Objectif carrière, Connexion compétences et Expérience emploi été.

Les programmes rattachés à la section **Objectif carrière** offrent à de jeunes diplômés, depuis 2 ou 3 ans maximum, la possibilité de travailler dans un domaine lié à leur carrière, au Canada ou à l'étranger et de bénéficier de l'aide nécessaire à l'acquisition de compétences spécialisées, les menant à devenir des leaders dans leur domaine. Ces stages s'adressent aux jeunes âgés entre 15 et 30 ans, possédant un diplôme d'études postsecondaires et possédant peu ou pas d'expérience dans leur domaine. Si c'est le type de stagiaire que vous recherchez, vous êtes invités à passer directement à la section Objectif carrière.

De leur côté, les programmes rattachés à la section **Connexion compétences** aident les jeunes qui vivent plus difficilement l'intégration au marché du travail, à surmonter les obstacles à l'emploi, en leur faisant vivre une expérience de travail leur permettant d'acquérir une multitude de compétences et de connaissances requises pour bien s'intégrer en emploi. Une des facettes qui différencie Connexion compétences des autres programmes gouvernementaux, est l'approche axée sur la réponse aux besoins spécifiques propres à chaque individu et la période d'aide plus longue et plus régulière accordée à ceux-ci. Si vous recherchez un stage relié à ce type de clientèle, vous êtes donc invités à vous rapporter directement à la section Connexion compétences.

Enfin, la dernière section présente **des programmes s'adressant à la clientèle étudiante**. Ces programmes sont d'une plus courte durée et se déroulent habituellement durant la période estivale. Les jeunes ciblés doivent fréquenter un établissement scolaire reconnu et avoir l'intention de poursuivre leurs études à l'automne suivant la période de stage. Si c'est le type de stage qui vous intéresse, vous êtes invités à vous référer immédiatement à la section Expérience emploi été.

PROGRAMME OBJECTIF CARRIÈRE

Le programme Objectif carrière permet aux diplômés de niveau postsecondaire de vivre une expérience de travail ainsi que des apprentissages et des activités, visant le développement des compétences, dans le but de les aider dans leur choix de carrière et de favoriser la poursuite d'études plus avancées chez ceux-ci. Objectif carrière s'adresse aux entreprises privées, aux organismes sans but lucratif, aux associations professionnelles, aux associations d'employeurs, aux syndicats, aux institutions de santé publique, aux établissements d'enseignement ainsi qu'aux administrations municipales.

Les employeurs participants doivent offrir aux jeunes la possibilité de travailler dans un domaine lié à leur carrière, au Canada ou à l'étranger et de bénéficier de l'aide nécessaire à l'acquisition de compétences spécialisées, les menant à devenir des leaders dans leur domaine. Les participants doivent être âgés de 15 à 30 ans, détenir un diplôme d'études postsecondaires, ne pas fréquenter l'école et ne pas être prestataires d'assurance-emploi.

Procédures

Les employeurs désirant être promoteurs peuvent contacter la ligne téléphonique info-jeunesse au 1-800-935-5555 ou encore le Centre développement des ressources humaines du Canada de Sherbrooke au (819) 564-5864 (poste 314) ou finalement, consulter la section programme jeunesse du site www.jeunesse.gc.ca, pour connaître les différents partenaires fédéraux participants au programme et connaître les programmes propres à leur domaine.

PROGRAMME OBJECTIF CARRIÈRE :

STAGE DANS LE DOMAINE DU LOGICIEL

Description du programme

Le programme Stage dans le domaine du logiciel vise à offrir une aide financière aux entreprises œuvrant dans le secteur des technologies informatiques dans le but d'embaucher des employés diplômés d'une université, d'un collège ou encore d'un centre de formation professionnelle. Ces personnes doivent démontrer un intérêt et des connaissances dans le domaine relié aux logiciels. De plus, elles doivent être sans emploi ou bien sous employé. Les stagiaires doivent détenir un diplôme d'un établissement postsecondaire accrédité. Le diplôme doit être rattaché au domaine de l'informatique. Les stages doivent débuter avant le 31 mars 2008 et s'échelonner sur une période maximale de douze (12) mois et minimale de six (6) mois et mener préférentiellement à un emploi au terme du stage.

Modalités

Les entreprises admissibles reçoivent des subventions jusqu'à concurrence de 10 000 \$ (stage d'une durée maximale de douze (12) mois) pour embaucher de nouveaux diplômés qui ont fait preuve de compétences et de connaissances, mais qui manquent d'expérience. Une entreprise ne peut pas recevoir plus de deux (2) stagiaires par année et peut participer au programme pendant trois (3) années consécutives. Pour être admissible, l'entreprise ne doit pas nécessairement appartenir à des intérêts canadiens mais doit être axée sur les technologies de l'information et offrir l'emploi au Canada. Pour le financement, le Conseil des ressources humaines du logiciel (CRHL) versera une subvention salariale calculée en fonction du salaire versé au stagiaire selon la règle du « 3 à 1 », c'est-à-dire 1/3 de la contribution de l'employeur.

Les employeurs doivent répondre à certaines exigences. Ils doivent démontrer leur capacité financière à déboursier les salaires durant la période de stages. Ils doivent offrir un poste formateur à un stagiaire dont les compétences ont trait au domaine du logiciel (information technique, évaluation informatique, informatique d'affaires, exploitation informatique, intégrité informatique, données informatiques et enseignement informatique). De plus, aucun employé régulier ne doit être déplacé suite à la participation de l'entreprise à ce projet. L'encadrement et la supervision sont à la charge de l'employeur.

Les candidats doivent être âgés entre 15 et 30 ans, n'avoir jamais travaillé pour l'entreprise, détenir un diplôme postsecondaire et ne pas fréquenter d'établissement d'enseignement.

Procédures

Si vous désirez recevoir des documents sur le programme 2008-2009, veuillez envoyer un courriel et inclure le nom de votre entreprise, l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur, le nom de la personne-ressource et son adresse électronique. Veuillez noter que les demandes de participation à la phase 1 du programme Objectif Carrière, seront acceptées jusqu'au 31 mars 2008.

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou les documents sur le programme 2008-2009, veuillez communiquer à l'une des adresses suivantes :

Conseil des ressources humaines du logiciel (CRHL)
Programme Objectif Carrière
30, rue Metcalfe, bureau 400
Ottawa (Ontario)
K1P 5L4

Téléphone : (613) 237-8551 poste 139
Télécopieur : (613) 230-3490
Courriel : careerfocus@shrc.ca
Site Internet : <http://www.shrc.ca>

PROGRAMME OBJECTIF CARRIÈRE:

STAGE DU CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES EN BIOTECHNOLOGIE

Description du programme

Le programme de stage « Premier emploi » offre des subventions salariales aux employeurs désirant embaucher des jeunes diplômés dans le secteur de la biotechnologie. Les entreprises, organismes ou institutions canadiennes doivent créer un nouveau poste qui ne mènera pas au remplacement de travailleurs déjà à son emploi et qui ne servira pas à réembaucher un employé ayant été licencié. Pour être éligible, le poste doit avoir une relation substantielle avec la biotechnologie. Ceci inclut la recherche, mais peut également comprendre les postes qui se concentrent sur la promotion de la biotechnologie et l'éducation ou les travaux qui combinent des qualifications d'affaires et de sciences. Les travaux dans la fabrication et la production, la commercialisation de produits, le contrôle/l'assurance de la qualité, les ventes, les affaires réglementaires et la protection de l'environnement sont aussi éligibles. Les stages doivent être d'une durée minimale de six (6) mois et maximale de douze (12) mois et offrir au stagiaire un minimum de 30 heures par semaine.

Modalités

Les employeurs recevant des subventions auront à déboursier des frais d'administration pour le programme. Par le fait même, les compagnies participantes verront leurs logos sur le site Internet du programme ainsi qu'un lien à leur site. Les subventions permettront de financer environ un tiers des salaires versés à des stagiaires pour une période minimale de six (6) mois jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 10 634 \$.

Les employeurs doivent tenir compte des directives fédérales relatives à l'équité en matière d'emploi. De plus, les stages devront être attribués à des requérants qui satisfont aux critères de qualification. Notez que les subventions ne peuvent dépasser le 31 mars 2009.

Procédures

Les employeurs intéressés doivent présenter leur demande dûment remplie au Conseil des ressources humaines en biotechnologie le plus tôt possible et **la date butoir est le 31 mars 2008.**

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou un formulaire de demande de projet, veuillez communiquer avec le Conseil des ressources humaines en biotechnologie. Voici les différentes coordonnées :

Le programme objectif carrière
Bio Talent Canada
85, rue Albert bureau 1100
Ottawa, Ontario
K1P 6A4

Courriel : info@biotalent.ca
Internet : <http://www.biotalent.ca>
Téléphone : 1 (866) 243-2472
Télécopieur : 1(613) 233-7541

PROGRAMME OBJECTIF CARRIÈRE :

PROGRAMME DE STAGE DE L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT

Description du programme

Le Programme de stages Objectif Carrière apporte une aide financière aux employeurs de l'industrie du vêtement. L'objectif principal est d'offrir aux récents diplômés postsecondaires (depuis 2 ou 3 ans maximum) en sciences et technologies qui sont sans emploi, d'acquérir une expérience de travail dans leur champ d'études. Les personnes doivent être âgées entre 15 et 30 ans à la date du début de stage. Les secteurs admissibles sont : application de la technologie de l'information (travaux de placement, commerce électronique), génie industriel et mécanique, réparation et maintenance des outillages de production, supervision et gestion de la production (assistant), assurance de la qualité (ex. vérification des tissus), design (CAD), comptabilité et finance. La définition de sciences et technologies est large et souple. Les stages doivent être à temps plein (minimum 30 heures/semaine) et d'une durée minimale de 6 mois et maximale de 12 mois. Le stage doit débuter au moment où le contrat est signé avec le Conseil des ressources humaines de l'industrie du vêtement et prendra fin au plus tard le 31 mars 2009.

Modalités

La subvention salariale égale le tiers du salaire incluant les avantages sociaux jusqu'à un maximum de 12 750\$ pour un stage.

Procédures

Les employeurs intéressés doivent remplir un formulaire d'inscription. Ce dernier est disponible à partir du site Internet du Conseil des ressources humaines de l'industrie du vêtement. Les différentes adresses se retrouvent dans la section coordonnées.

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou un formulaire de demande de projet, veuillez communiquer à l'une des adresses ci-dessous :

Conseil des ressources humaines de l'industrie du vêtement
9310, boulevard St-Laurent
Bureau 1114
Montréal (Québec)
H2N 1N4

Téléphone : (514) 388-7779 poste 103
Télécopieur : (514) 388-6926

Courriel : mevedubuc@apparel-hrc.org
Site Internet : <http://www.apparel-hrc.org>

PROGRAMME OBJECTIF CARRIÈRE :

PROGRAMME JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

Jeunesse Canada au Travail (JCT) offre deux programmes de stage pour les diplômés du collégial et/ou universitaire qui sont sans emploi ou sous-employés, le tout dans le domaine du patrimoine et de la culture. Les diplômés des collèges et universités peuvent effectuer des stages leur permettant d'acquérir des compétences et des habiletés axées sur la carrière pour permettre une bonne transition vers le marché du travail.

Description des programmes de stage de JCT :

Stage pour une carrière en français et en anglais (secteurs patrimoine et culture)

Le programme de stage pour une carrière en français et en anglais s'adresse aux organismes ou entreprises offrant la possibilité d'acquérir des compétences poussées grâce à des stages dans les institutions comme les entreprises privées, les organismes du secteur public, les organismes sans but lucratif, certains ministères et organismes provinciaux et territoriaux ainsi que les sociétés d'état suivantes : Corporation de développement des investissements du Canada, Société canadienne des postes et monnaie royale canadienne. Les organismes appliquant doivent offrir des stages se rattachant aux produits et services liés aux médias, à la communication au commerce et au patrimoine. Les stagiaires peuvent évoluer dans une multitude de milieux de stage passant par les écoles de langues, les maisons d'édition, les boîtes de traduction, les entreprises d'arts visuels ou de spectacle, les sociétés de communication, les musées, etc. Les participants peuvent être appelés à faire des traductions de livres ou de manuscrits ou offrir des services d'accueil dans les deux langues pour un musée par exemple. Le programme permet aux participants de perfectionner la maîtrise de leur langue seconde tout en acquérant des compétences et une expérience de travail dans les secteurs du patrimoine et de la culture au Canada ou à l'étranger, facilitant la transition entre les études et le marché du travail. Pour l'année en cours, une quinzaine de stages d'une durée variant de 6 à 12 mois sont disponibles. Les candidats doivent détenir un diplôme collégial ou universitaire, être sans emploi ou sous-employés et avoir entre 16 et 30 ans.

Stage pour une carrière vouée au patrimoine (secteurs patrimoine et culture)

Le programme de stage pour une carrière vouée au patrimoine s'adresse aux organismes ou entreprises offrant la possibilité d'acquérir une expérience de travail pratique et des compétences poussées dans les secteurs des arts, de la culture et du patrimoine au pays et à l'étranger. Les stages peuvent avoir lieu dans des institutions comme les musées, les centres d'archives, les bibliothèques, les organismes voués aux arts, les entreprises multimédias, les établissements d'enseignement, certains ministères et organismes provinciaux et territoriaux ainsi que les sociétés d'État suivantes : Corporation de développement des investissements du Canada, Société canadienne des postes et monnaie royale canadienne. Les participants peuvent par exemple être appelés, à concevoir des expositions virtuelles, faire de la publicité pour un musée ou cataloguer des collections. Le programme permet aux participants de peaufiner leurs compétences professionnelles et d'enrichir leurs perspectives d'emploi dans les secteurs des arts, de la culture et du patrimoine, le tout facilitant la transition entre les études et le marché du travail. Pour l'année en cours, une soixantaine de stages d'une durée variant de 4 à 12 mois sont disponibles, la date limite pour faire parvenir les formulaires d'inscription est le 1er février 2008. Les candidats doivent détenir un diplôme collégial ou universitaire, être sans emploi ou sous-employés et avoir entre 16 et 30 ans.

Modalités

Jeunesse Canada au Travail couvre une partie des salaires et avantages sociaux, et contribue aux frais de déplacement et d'hébergement du stagiaire. Les frais sont partagés. À titre de promoteurs/employeurs, vous appuyez le stagiaire par des contributions matérielles et financières. Celles-ci peuvent s'appliquer entre autres, aux salaires, aux avantages sociaux, aux déplacements et à l'hébergement.

Procédures

Les promoteurs intéressés à soumettre une demande de financement pour un projet sont invités à remplir le formulaire de demande disponible en ligne sur le site Internet : <http://www.pch.gc.ca/ycw-jct>.

Par la suite, vous signerez un contrat avec une organisation de coordination chargée de la mise en œuvre du programme selon les critères établis par le ministère du Patrimoine canadien. Votre demande doit être dûment remplie et postée à l'organisme approprié, qui figure dans la rubrique **Coordonnées**. Les promoteurs intéressés peuvent soumettre leur demande tout au long de l'année et cette dernière sera traitée en fonction des fonds disponibles. Advenant que les budgets soient épuisés, votre demande sera gardée en archives en attendant que d'autres fonds soient disponibles.

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou un formulaire de demande de financement, veuillez téléphoner à la ligne d'information jeunesse du gouvernement du Canada au 1-800-935-5555 ou encore au centre de développement des Ressources Humaines du Canada de Sherbrooke au (819) 564-5864 (poste 314). Faire parvenir votre demande, à l'une des adresses suivantes :

Projets liés au patrimoine et à la culture :

Association des musées canadiens
280, rue Metcalfe, bureau 400
Ottawa (Ontario)
K2P 1R7
Téléphone : (613) 567-0099
Télécopie : (613) 233-5438

Courriel : - emploi d'été : Pamela Cook : pcook@museums.ca
- stage : Véronique Chikuru : vchikuru@museums.ca

Association pour l'avancement des sciences
et des techniques de la documentation
3414, Avenue du Parc, bureau 202
Montréal, Québec
H2X 2H5
Téléphone : (514) 281-5012
Télécopie : (514) 281-8219
Courriel : info@asted.org

Canadian Library Association
328, rue Frank Ottawa, (Ontario)
Téléphone: (613) 232-9625 poste 321
Courriel: sbowa@cla.ca

Réseau Canadien d'information sur le patrimoine
15, rue Eddy, 15-4-A
Gatineau (Québec)
K1A 0M5
Téléphone : (819) 994-1200
Télécopie : (819) 994-9555
Courriel : service@rcip.gc.ca

Conseil canadien des archives
130, rue Albert, bureau 501
Ottawa, (Ontario)
K1P 5G4
Téléphone : (866) 254-1403
Télécopie : (613) 565-5445
Courriel : cca@archivescanada.ca

Fédération des chambres de commerce du Québec
Courriel : jctycw@afmnb.org
555, boul. René-Lévesque Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1B1
Téléphone : (800) 361-5019
Télécopie : (514) 844-0226
Courriel : jctycw@fccq.ca

Conseil des ressources humaines du secteur culturel
17, rue York, bureau 201
Ottawa (Ontario)
K1N 9J6
Téléphone: (613) 562-1535, poste 28
Télécopie: (613) 562-2982
Courriel : mturcotte@culturalhrc.ca

Conseil de la coopération de l'Ontario
435, boul. Saint-Laurent, bureau 201
Ottawa (Ontario)
K1K 2Z8
Téléphone : (613) 745-8619
Télécopie : (613) 745-4649
Courriel : jctycw@cco.coop

Projets liés aux langues officielles :

Fédération de la jeunesse canadienne française
450, rue Rideau, bureau 403
Ottawa (Ontario)
K1N 5Z4
Téléphone : (613) 562-4624
Sans frais : 1-800-267-5173
Télécopie : (613) 562-3995
Courriel : fjcf@fjcf.ca

Conseil de la coopération de la Saskatchewan
3850, rue Hillside, bureau 230
Régina (Saskatchewan)
S4S 7J5
Téléphone : (800) 670-0879
Télécopie : (306) 757-4322
Courriel : jct@ccs-sk.ca

Informations générales :

Association francophone des municipalités du
Nouveau-Brunswick
702, rue Principale, bureau 322
Petit Rocher (Nouveau-Brunswick)
E8J 1V1
Téléphone : (888) 236-2622
Télécopieur : (506) 542-2618

Jeunesse Canada au Travail
(Échanges Canada)
12, rue York, 2^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5
Téléphone : 1-800-935-5555
Courriel : coordonnateurjct@pch.qc.ca

PROGRAMME OBJECTIF CARRIÈRE :

SERVICE ÉCOJEUNESSE

Description du programme

Service Écojeunesse offre des subventions salariales à des entreprises œuvrant dans le secteur environnemental. Les activités professionnelles de l'entreprise doivent être liées à la protection de l'environnement et/ou la conservation des ressources naturelles y compris le volet éducation, communication et recherche « environnemental ». L'objectif principal de ce programme est de permettre à des stagiaires diplômés au niveau postsecondaire (collège, université, école technique ou de métiers) âgés de moins de 30 ans d'acquérir une expérience de travail. La demande ne sera pas évaluée si l'étudiant est encore aux études. De plus, la personne doit être à sa première participation à un programme d'emploi ou d'apprentissage jeunesse du gouvernement fédéral, avoir l'intention d'obtenir un poste permanent dans l'industrie de l'environnement et ne pas avoir l'intention de retourner aux études.

Modalités

Service Écojeunesse offre une contribution maximale de 33 % du salaire brut y compris les charges sociales de l'entreprise (exemple : assurance-emploi, RRQ, assurance-santé, etc.) jusqu'à concurrence de 8 000\$ pour un projet national. Par contre, pour un projet international, la contribution maximale est de 40 % du salaire brut y compris les charges sociales de l'entreprise (exemple : assurance-emploi, RRQ, assurance-santé, etc.) jusqu'à concurrence de 12 000\$.

Les candidatures seront sélectionnées à partir d'une multitude de critères : organisation qui participe pour la première fois au programme Écojeunesse, amélioration de la capacité des petites et moyennes entreprises à obtenir de nouveaux contrats ou à augmenter leurs revenus, durée du stage, possibilité d'emploi à temps complet et l'acquisition pour le stagiaire d'expérience en sciences et technologies.

De plus, l'organisation doit appartenir à des intérêts canadiens ou être une filière canadienne et offrir un poste à temps complet pour la durée du programme. Une seule demande de subvention salariale du gouvernement fédéral pour le même poste. Chaque organisation peut présenter des demandes pour plusieurs postes. Une grande variété de postes est acceptable, à condition que chaque poste comprenne un volet environnemental important.

Pour que le projet soit considéré dans le volet international, (les États-Unis sont considérés comme une destination étrangère), il faut que pendant la durée du stage le stagiaire puisse acquérir une expérience internationale. Cela se traduit par un voyage à l'étranger y compris les expositions et congrès, enjeux d'importance mondiale (réchauffement de la planète, émissions de gaz à effets de serre, espèces migratrices transfrontières, espèces menacées d'extinction, etc.), relations avec des organisations ou des clients étrangers, publications internationales, partenariats internationaux, partage d'informations entre pays, développement, maintien et soutien de marchés internationaux.

Procédures

Les promoteurs intéressés à soumettre une demande de financement pour un projet sont invités à remplir le formulaire de demande disponible sur le site Internet figurant au bas de cette page. Votre demande doit être postée et dûment remplie à l'organisation qui figure dans la rubrique coordonnée. Pour l'année 2007-2008, il sera possible de soumettre votre demande de subvention dès le 1^{er} janvier 2008.

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou un formulaire de demande de financement, vous pouvez visiter le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.ec.gc.ca> ou bien au numéro de téléphone : 1-403-233-0748 et le numéro de télécopieur est le : 1-403-269-9544. Par courriel : info.eco.ca

PROGRAMME OBJECTIF CARRIÈRE :

PROGRAMME HORIZONS SCIENCES D'ENVIRONNEMENT CANADA

Description du programme

Le programme Horizons sciences d'environnement Canada permet à des jeunes scientifiques ou diplômés de niveau postsecondaire prometteurs (collégial ou universitaire) d'acquérir une expérience pratique en prenant part à des projets environnementaux sous la charge et l'encadrement de scientifiques ou de gestionnaires de programmes chevronnés. Pour l'année 2008-2009, des stages d'une durée de six (6) mois à un (1) an seront offerts, et ce, à la grandeur du Canada. Les gens pour être admissibles à ce programme doivent être âgés de 30 ans ou moins et autorisés à travailler au Canada.

N.B. : Le programme Horizons sciences est aussi offert par les ministères suivants : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada, Patrimoine Canada et le Conseil national de recherches.

Modalités

Les coûts admissibles pour l'employeur comprennent les salaires, les traitements et dépenses connexes des stagiaires comme les avantages sociaux prévus à la loi et les frais d'exploitation (les déplacements, la formation, les services publics, les fournitures et approvisionnements, la location de locaux et les argents avancés pour la recherche et les études techniques).

Le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) fournira jusqu'à 12 000 \$ par projet. Les employeurs doivent assumer au moins 30 % des coûts admissibles du projet, qui se limitent aux coûts associés à la participation du jeune. Le salaire de ce dernier en compose la majeure partie.

Procédures

Les employeurs intéressés doivent présenter leur demande dûment signée au bureau d'Environnement Canada le plus près, et ce, au plus tard le 3 février 2008. Le programme débute au plus tôt le 1^{er} avril 2008 et se termine au plus tard le 31 mars 2009.

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou un formulaire de demande de projet, veuillez communiquer à l'adresse suivante :

Programmes Horizons sciences de stages pour les jeunes
Environnement Canada
Service canadien de la faune
1141, route de l'Église, 9^e étage
C.P. 10 100
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5

Info-jeunesse : 1-800-935-5555
Informatique d'Environ Canada : 1 800 668-6767
Télécopieur : (418) 649-6475

Internet : http://www.ec.gc.ca/sci_hor/findex.html

PROGRAMME OBJECTIF CARRIÈRE:

PROGRAMME DE STAGES EN SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Description du programme

Le Programme de stages en sciences et technologie permet aux récents diplômés en sciences, en génie ou en administration des affaires d'acquérir une expérience de travail pertinente et intéressante. Les stagiaires sont invités à travailler à des projets reliés aux sciences des ressources naturelles à potentiel commercial. Les activités peuvent comprendre tous les aspects des processus d'innovation et des technologies, y compris la recherche en laboratoire, les tests de mise à l'échelle, les opérations d'une usine pilote, les tests diagnostics, l'étalonnage, la documentation technique, les essais sur le terrain, le travail dans les domaines de géomatique et de géologie, ainsi que le travail environnemental, dans les mines, les forêts et l'énergie. Les organisations admissibles au programme sont celles du secteur privé, les organismes gouvernementaux non fédéraux et les universités. Les stages débutent en tout temps pendant l'année, selon la demande de projets et des ressources disponibles. Les stagiaires doivent être sans emploi ou sous-employés. De plus, ils doivent être âgés de trente (30) ans ou moins et être autorisés à travailler au Canada, cela inclut les résidents permanents et doivent avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires dans un programme pertinent en sciences, en génie ou en administration des affaires, au cours des deux dernières années.

Modalités

La contribution maximale pour chaque stage, versée par le Programme de stages en sciences et technologie sera de 12 000 \$ et la durée maximale du stage sera de 52 semaines. Par contre, les partenaires doivent fournir un montant égal à la contribution offerte dans le cadre du programme. Les salaires minimaux suggérés seront basés sur les taux minimaux des bourses d'études et de recherche du Conseil des Ressources naturelles du Canada qui sont les suivants : baccalauréat 15 700 \$ par année, maîtrise 17 500 \$ par année et pour le doctorat 30 000 \$ par année. L'organisation assume la responsabilité de payer les salaires et tous les autres coûts approuvés. Cette dernière doit aussi présenter une proposition de projet à Ressources naturelles Canada et s'engager à remettre un plan de travail et un budget pour le projet, y compris le salaire versé au stagiaire. L'employeur doit recruter et embaucher les stagiaires et les jumeler à des projets. Également, il doit fournir au stagiaire la supervision, la formation et les conseils dont il aura besoin pour acquérir une expérience de travail utile et remplir une évaluation du rendement pour le stagiaire. Il doit aider la personne à obtenir un emploi de plus longue durée sur le marché du travail. De plus, l'employeur s'engage à obtenir l'engagement du stagiaire à participer à un sondage sur son expérience après le stage et à reconnaître l'assistance financière du gouvernement fédéral et de RNCAN.

Procédures

Les employeurs intéressés doivent présenter leur demande dûment remplie à l'adresse figurant dans la section coordonnée. Les critères d'admissibilité sont : la démonstration que l'implication soutient les objectifs de la Stratégie emploi jeunesse, la présentation d'un compte-rendu des tâches à exécuter selon les objectifs et l'estimation des dépenses à encourir en indiquant toute part provenant du partenaire et décrivant les résultats à accomplir. Les stages peuvent débuter en tout temps pendant l'année, selon la demande de projet et des ressources disponibles. Le programme prendra fin le 1^{er} avril 2008.

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou recevoir un formulaire de demande de projet, veuillez communiquer à l'adresse suivante :

Madame Joanne Laplante
Ressources naturelles du Canada
580, rue Booth, 6^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

Téléphone : (613) 995-6275
Téléphone : (613) 947-2034
Site Internet : <http://www.nrcan.ca>
Courriel : jlaplant@nrcan.gc.ca

PROGRAMME OBJECTIF CARRIÈRE :

PROGRAMME D'INTERNAT EN SCIENCES ET TECHNOLOGIE AQUACOLE

Description du programme

L'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture (AICA), permet à des jeunes diplômés de niveau postsecondaire (collégial ou universitaire) et sans emploi ou sous-employé d'acquérir une expérience pratique sur le marché du travail dans l'industrie aquacole. Les employeurs admissibles sont ceux qui œuvrent dans le domaine aquacole partout au Canada incluant les secteurs de la recherche, de la production et les entreprises de soutien à l'industrie. Les stages sont d'une durée minimale de six (6) mois et maximale de dix (10) mois. Les gens qui peuvent être admissibles à ce programme doivent être âgés entre 15 à 30 ans et autorisés à travailler au Canada.

Modalités

L'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture (AICA) accordera une aide financière sous forme de contribution salariale de 30 % jusqu'à un maximum de 7 000 \$ par stagiaire pour l'entreprise canadienne qui embauchera des jeunes diplômés par l'entremise de ce programme. Il est important de noter qu'une subvention ne sera pas accordée aux participants issus de la famille immédiate de l'employeur ou si l'employeur est une corporation ou une association sans personnalité morale et à un membre de la famille immédiate d'un officier ou directeur de la corporation. De plus, les stagiaires ayant participé à d'autres programmes dans le cadre de la Stratégie Emploi Jeunesse du Canada (SEJ) ne sont pas éligibles.

L'embauche du stagiaire relève de l'employeur et non de l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture. Les stagiaires « subventionnés (e)s » ne peuvent pas remplacer ou « déplacer » les autres employés dans l'établissement.

Procédures

Les employeurs intéressés doivent présenter leur demande à l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture (AICA). De plus, il est important de faire parvenir le curriculum vitae du stagiaire, sa date de naissance, son numéro d'assurance sociale, une brève description de votre entreprise, la date prévue du début de l'emploi, le montant du salaire prévu ainsi qu'une description de l'emploi. Le programme est actif du 1^{er} août 2005 au 31 mars 2008.

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou un formulaire de demande de projet, veuillez communiquer à l'adresse suivante :

Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture
907-75, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1P 5E7

Téléphone : (613) 239-0612
Télécopieur : (613) 239-0619
Site Internet : <http://www.aquaculture.ca>
Courriel : chhilcaia@aquaculture.ca

CONNEXION COMPÉTENCES

Description du programme

Le programme Connexion compétences s'adresse aux entreprises, aux sociétés d'État, aux organismes sans but lucratif, aux associations professionnelles et d'employeurs, aux syndicats, aux institutions de santé publique, aux établissements d'enseignement ainsi qu'aux administrations municipales. Connexion compétences aide les jeunes qui ne sont pas encore prêts à intégrer le marché du travail, à surmonter les obstacles à l'emploi, en leur faisant vivre une expérience de travail leur permettant d'acquérir une multitude de compétences et de connaissances requises pour bien s'intégrer en emploi. Une des facettes qui différencie Connexion compétences des autres programmes gouvernementaux, est l'approche axée sur la réponse aux besoins spécifiques propres à chaque individu et la période d'aide plus longue et plus régulière accordée à ceux-ci. Un conseiller porte une attention particulière à l'élaboration d'un plan d'action et effectue un suivi du participant tout au long du programme, afin que le candidat puisse suivre les étapes nécessaires à l'obtention d'un emploi ou pour effectuer un retour aux études.

Les participants, pour être éligibles, doivent être âgés de 15 à 30 ans, ne pas fréquenter l'école, ne pas être prestataire de l'assurance-emploi et être autorisés à travailler au Canada. De plus, ils doivent être confrontés à des obstacles à l'emploi, comme chefs de familles monoparentales, les jeunes décrocheurs, les personnes handicapées, les nouveaux immigrants et les jeunes vivants dans des régions rurales ou éloignées.

Modalités

L'information relative aux montants de subventions salariales et la durée du programme ne sont pas disponibles actuellement. L'organisme désirant accueillir des candidats doit faire lui-même le recrutement et proposer un projet.

Procédures

Les employeurs désirant être promoteurs, peuvent contacter la ligne téléphonique info-jeunesse au 1 800 935-5555 ou encore le Centre de développement des ressources humaines du Canada de Sherbrooke au 819 564-5864 (poste 314) ou finalement, consulter la section programme jeunesse du site www.jeunesse.gc.ca et de www.canada.gc.ca pour connaître les différents partenaires fédéraux participants au programme.

Coordonnées

Responsable de la région de Coaticook
Mme Christine Duclos
Services Canada
Tél. : 819 564-5864 ext. : 261

EXPÉRIENCE EMPLOI ÉTÉ :

VOLET PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ

Description du programme

Le programme Placement Carrière-été (PCE) offre des subventions salariales aux entreprises du secteur privé et public, aux organismes à but non lucratif, aux particuliers, aux établissements publics de soins de santé et d'enseignement, aux conseils de bandes et conseils tribaux, aux administrations municipales et aux sociétés d'État fédéral ou provincial admissibles. Ce programme vise à créer des expériences de travail estival pour les élèves du secondaire et les étudiants du niveau postsecondaire (collégial et universitaire), en vue de leur intégration future sur le marché du travail. L'employeur doit démontrer que les emplois ne pourraient être offerts sans l'aide financière du programme et que les nouveaux emplois créés n'entraveront pas l'application de la convention collective en vigueur. Les élèves ou les étudiants embauchés dans le cadre de ce programme doivent avoir entre 15 et 30 ans inclusivement, avoir l'intention de retourner aux études à temps plein à l'automne suivant l'emploi estival et ne pas suivre de cours à temps plein ni occuper un autre emploi à temps plein (30 heures et plus), pendant la durée du stage. Les emplois doivent offrir un minimum de 30 heures et un maximum de 40 heures par semaine et s'échelonner sur une période variant entre six (6) et seize (16) semaines.

Modalités

Les taux de subvention pour les employeurs des sections privées et publiques sont les suivants : jusqu'à 50% du taux salarial minimal en vigueur au Québec et jusqu'à 100 % pour les employeurs des secteurs à but non lucratif.

Les coûts admissibles comprennent les coûts obligatoires liés à l'emploi, les coûts administratifs, le salaire du personnel et/ou des travailleurs-étudiants, le coût des vérifications, la production de matériel de promotion, les frais de transport et l'élaboration d'un site Web.

Procédures

Les employeurs admissibles et intéressés à recevoir une subvention doivent communiquer avec le Centre des ressources humaines du Canada (CRHC) de Sherbrooke au (819) 564-5864 (poste 314).

Pour obtenir un formulaire de demande (formulaire EMP 3699). Pour recevoir du financement, un formulaire doit être dûment rempli et doit être remis avant le 31 mars 2008 au Centre des ressources humaines Canada de Sherbrooke. Les projets peuvent débuter à partir du mois de mai et doivent prendre fin au plus tard le 2 septembre 2008.

Les projets proposés sont évalués en fonction de votre capacité à préparer adéquatement l'étudiant pour le marché du travail, la qualité de la supervision, le savoir transmis et l'expérience qu'il peut acquérir.

Le recrutement et la sélection des étudiants sont la responsabilité des employeurs.

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou un formulaire de demande de financement, veuillez communiquer avec le Centre de ressources humaines du Canada de Sherbrooke au (819) 564-5864 (poste 314) ou le site Internet, <http://www.canada.gc.ca>.

FONDS ÉTUDIANT SOLIDARITÉ TRAVAIL DU QUÉBEC

Description du programme

Le Fonds étudiant solidarité travail du Québec offre des subventions salariales aux organisations syndicales, organismes sans but lucratif du secteur communautaire, coopératives et aux petites entreprises des secteurs primaire, manufacturier ainsi que tertiaire y compris le tourisme ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à deux (2) millions de dollars et ayant moins de cinq (5) ans d'existence. Le principal objectif est d'offrir aux étudiants (secondaire, études professionnelles, collégial et universitaire) des emplois d'été à caractère éducatif et social. Le volet éducatif permettra d'accroître la compréhension qu'ont les jeunes des nouvelles réalités socio-économiques en constante évolution, de les encourager à terminer leurs études, de les sensibiliser à leur futur rôle de partenaires dans le développement de notre société et de les faire contribuer au développement de la solidarité dans notre société. La durée d'embauche des étudiants varie selon leur niveau d'études.

Dans le cadre de ce programme, ces jeunes seront invités à participer à une session de formation de deux jours, adaptée aux objectifs du programme et du milieu de travail choisi. Ce programme comporte deux volets. Le premier est offert par la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité FTQ et le second est offert par l'employeur dans le milieu de travail. Notons que le volet du Fonds étudiant est obligatoire pour tous les jeunes, là où la formation est disponible.

Modalités

Pour ce qui est de la rémunération, l'employeur qui désire embaucher un étudiant s'engage à verser un salaire hebdomadaire pour une durée spécifique tel que mentionné ci-dessous et il ne peut être inférieur. Niveau secondaire : 320 \$ par semaine pendant 7 semaines, niveau collégial : 360 \$ par semaine pendant 9 semaines et niveau universitaire : 400 \$ par semaine pendant 10 semaines. L'employeur s'engage à verser le salaire régulier pour les jours fériés suivants : la Fête des Patriotes, la Fête nationale du Québec, la Fête nationale du Canada et la Fête du Travail, si ces jours fériés sont inclus entre le premier et le dernier jour de l'emploi d'été. Le Fonds étudiant contribue à 90 % du salaire versé à la personne embauchée et l'employeur contribue à 10 %. Ce dernier assume également les frais reliés à l'emploi soit, l'indemnité de congé (4%), CSST, Régime des rentes du Québec, Assurance-emploi, Financement des programmes de santé du Québec et Commission des normes du travail.

Procédures

Les organismes intéressés devront faire parvenir leur projet d'embauche (à l'aide du formulaire prévu à cette fin) par la poste ou par courriel et non par télécopie, à l'attention du comité de sélection de secteur approprié, à l'adresse du Fonds étudiant. Les différents secteurs d'activité sont : les organisations syndicales, les groupes communautaires, les coopératives et les petites entreprises. Les dates limites pour présenter un projet sont : coopératives le 15 mars, petites entreprises le 15 mars, groupes communautaires le 31 mars et les organisations syndicales le 15 avril. Les activités doivent se dérouler entre le 1^{er} mai et le 31 août de chaque année. Le comité de sélection accordera un seul projet par employeur.

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou un formulaire de demande de projet, veuillez communiquer à l'adresse suivante :

Fonds étudiant solidarité travail du Québec
545, boulevard Crémazie Est, bureau 200
Montréal (Québec)
H2M 2W4

Téléphone : (514) 850-4810
Télécopieur : (514) 381-5059
Courriel : dboulet@fondstq.com

PROGRAMME JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

Jeunesse Canada au Travail (JCT) offre 2 programmes d'emploi d'été pour les étudiants dans le domaine du patrimoine et de la culture. Le volet emploi d'été permet aux étudiants de niveau secondaire et postsecondaire d'occuper des emplois qui favoriseront l'acquisition de compétences dans le domaine du patrimoine naturel et culturel.

Description des programmes d'emploi d'été de JCT :

JCT dans les deux langues officielles

Le programme d'emploi d'été dans les deux langues officielles s'adresse aux organismes ou entreprises offrant la possibilité d'acquérir une nouvelle expérience personnelle de la dualité linguistique et de la diversité du pays et permettant aux participants de vivre une précieuse expérience de travail favorisant le développement des compétences liées à leur domaine d'études. Les institutions éligibles au programme sont les entreprises privées, les organismes du secteur public, les organismes sans but lucratif, certains ministères et organismes provinciaux et territoriaux, ainsi que les sociétés d'état suivantes : Corporation de développement des investissements du Canada, Société canadienne des postes et Monnaie royale canadienne. Le programme permet aux participants de perfectionner la maîtrise de leur langue seconde tout en acquérant de l'expérience dans leur domaine d'études et leur permet de mettre à profit leurs compétences et leurs expériences de travail. Pour l'année en cours, environ 1000 postes d'une durée variant de 6 à 16 semaines sont disponibles. Les candidats doivent être étudiants du niveau secondaire ou postsecondaire et avoir l'intention de retourner aux études. De plus, les candidats doivent avoir entre 16 et 30 ans, parler le français et l'anglais et être disposés à travailler dans une autre région du Canada.

JCT dans les établissements du patrimoine

Le programme d'emploi d'été dans les établissements du patrimoine, s'adresse aux organismes ou entreprises offrant la possibilité aux candidats d'acquérir de l'expérience dans leur domaine d'études et de perfectionner leurs compétences tout en acquérant des connaissances pratiques dans les domaines de la recherche, des nouveaux médias, des expositions, de la conservation, etc., le tout, en accomplissant une multitude de tâches reliées à la conservation, à la préservation et à la promotion du patrimoine culturel Canadien. Les institutions éligibles au programme sont, les organismes sans but lucratif voués à la culture et au patrimoine (musées, archives, bibliothèques), les établissements d'enseignement, certains ministères et organismes provinciaux et territoriaux, ainsi que les sociétés d'État suivantes : Corporation de développement des investissements du Canada, Société canadienne des postes et Monnaie royale canadienne. Le programme permet aux participants de perfectionner leur connaissance du riche patrimoine culturel du Canada, d'acquérir de l'expérience dans leur domaine d'études et de mettre à profit leurs compétences et leurs expériences de travail. Pour l'année en cours, environ 900 postes d'une durée variant de 6 à 16 semaines sont disponibles. Les candidats doivent avoir entre 16 et 30 ans, être étudiants du niveau secondaire ou postsecondaire et avoir l'intention de retourner aux études.

Modalités

Jeunesse Canada au Travail couvre une partie des salaires et avantages sociaux, contribue aux frais d'hébergement et de déplacement hors de la région de résidence du stagiaire s'il doit travailler dans une autre région que celle où il habite. Les contributions maximales pour un stage n'ont pas encore été déterminées. Les frais sont partagés. À titre de promoteurs/employeurs, vous appuyez le stagiaire par des contributions matérielles et financières. Celles-ci peuvent s'appliquer entre autres, aux salaires, aux avantages sociaux, aux déplacements et à l'hébergement.

Procédures

Les promoteurs intéressés à soumettre une demande de financement pour un projet sont invités à remplir le formulaire de demande disponible en ligne sur le site Internet www.pch.gc.ca/ycw-jct. Par la suite, vous signerez un contrat avec une organisation de coordination chargée de la mise en œuvre du programme selon les critères établis par le ministère du Patrimoine canadien. Votre demande doit être dûment remplie et postée à l'organisme approprié, qui figure dans la rubrique **Coordonnées**. Les promoteurs intéressés peuvent soumettre leur demande tout au long de l'année et cette dernière sera traitée en fonction des fonds disponibles. La date limite pour les demandes concernant les emplois d'été est le 1^{er} février 2008. Advenant que les budgets soient épuisés, votre demande sera gardée en archive en attendant que d'autres fonds soient disponibles.

Coordonnées

Pour recevoir des informations supplémentaires ou un formulaire de demande de financement, veuillez téléphoner à la ligne d'information jeunesse du gouvernement du Canada au 1-800-935-5555 ou encore au Centre de développement des ressources humaines du Canada de Sherbrooke au (819) 564-5864 (poste 314). Faire parvenir votre demande, à l'une des adresses suivantes :

Projets liés au patrimoine et à la culture :

Associations des musées canadiens
280, rue Metcalfe, bureau 400
Ottawa (Ontario)
K2P 1R7
Téléphone : (613) 567-0099
Sans frais : 1-888-822-2907
Télécopie : (613) 233-5438
Courriel : info@musees.ca

Association pour l'avancement des sciences et
des techniques de la documentation
3414, Avenue du Parc, bureau 202
Montréal (Québec)
H2X 2H5
Téléphone : (514) 281-5012
Télécopie : (514) 281-8219
Courriel : info@asted.org

Madame Stéphanie Bowa
Canadian Library Association
328, rue Frank
Ottawa (Ontario)
K2P 0X8
Téléphone: (613) 232-9625, poste 321
Télécopieur: (613) 563-9895
Courriel: sbowa@cla.ca

Courriel : Emploi d'été : Michael Rickley
mrickley@museums.ca
Stage : Véronique Chikuru
vchikuru@museums.ca

Réseau canadien d'information sur le patrimoine
15, rue Eddy, 15-4-A
Gatineau (Québec)
K1A 0M5
Téléphone : 1-819-994-1200
Télécopie : 1-819-994-9555
Courriel : service@rcip.gc.ca

Conseil canadien des archives
130, rue Albert, bureau 501
Ottawa (Ontario)
K1P 5G4
Téléphone : (866) 254-1403
Télécopie: (613) 565-5445
Courriel: info@archivescanada.ca

Conseil des ressources humaines du secteur culturel
17, rue York, bureau 201
Ottawa (Ontario)
K1N 9J6
Téléphone : (613) 562-1535
Sans frais : 1-866-562-1535
Télécopie : (613) 562-2982
Courriel : gchass@culturalhrc.ca

Projets liés aux langues officielles :

Fédération de la jeunesse canadienne française
450, rue Rideau, bureau 403, Ottawa (Ontario)
K1N 5Z4
Téléphone : 1-800-267-5173
Courriel : fjcf@fjcf.ca

Association francophone des municipalités du
Nouveau-Brunswick
702, rue Principale, bureau 322
Petit Rocher
Nouveau-Brunswick (Québec)
E8J 1V1
Téléphone : 1-888-236-2622
Télécopieur : (506) 542-2618
Courriel : jctycw@afmnb.org

Fédération des chambres de commerce du Québec
555, boul. René-Lévesque Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1B1
Téléphone : 1-800-361-5019
Télécopie : (514) 844-0226
Courriel : jctycw@fccq.ca

Conseil de la coopération de l'Ontario
435, boul. Saint-Laurent, bureau 201
Ottawa (Ontario)
K1K 2Z8
Téléphone : (613) 745-8619
Télécopie : (613) 745-4649
Courriel : jctycw@cco.coop

Conseil de la coopération de la Saskatchewan
3850, rue Hillsdale, bureau 230
Régina (Saskatchewan)
S4S 7J5
Téléphone : 1-800-670-0879
Télécopieur : (306) 757-4322
Courriel : jct@ccs-sk.ca

Informations générales :

Jeunesse Canada au Travail
(Échanges Canada)
12, rue York, 2^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5
Téléphone : 1-800-935-5555
Télécopieur : 1-800-585-5336
Courriel : coordonnateurjct@pch.qc.ca

CONCLUSION

En terminant, nous désirons vous rappeler que le Carrefour jeunesse emploi de la MRC de Coaticook est un organisme offrant des services d'insertion socioprofessionnelle aux gens âgés entre 16 et 35 ans. Par le fait même, nous avons aussi des services pour les entreprises soit :

- La prise de l'offre d'emploi et affichage sur notre babillard d'emploi ainsi que sur notre site Internet
- La réception de curriculum vitae
- Le service de présélection d'employés

De plus, les services dispensés sont gratuits, personnalisés selon vos besoins, confidentiels et bilingues. Advenant que vous ayez besoin de services plus spécifiques entourant notre secteur d'activité, n'hésitez pas à nous faire valoir votre demande et nous l'analyserons dans le but de vérifier si nous sommes en mesure d'y répondre.

Si vous désirez recevoir un ou l'autre de nos services, veuillez prendre contact avec nous :

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE COATICOOK

14, rue Adams
Bureau 303
Coaticook (Québec)
J1A 1K3

Téléphone : (819) 849-0440
Télécopieur : (819) 849-9683

Courriel : cje@cjemrccoaticook.qc.ca
Site Internet : www.cjemrccoaticook.qc.ca